

Réf: Dossier 309643

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENTS ABAMA » en abrégé « ETS ABAMA »

Siège ABIDJAN-YOPOUGON NIANGON BAR ECLAT EN
FACE DU GROUPE SCOLAIRE NANA YEBOUA., Lot 795 BIS,
Ilot 52

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/04/2024 reçu par Me Kouame ASHANTY, et enregistrés au CEPICI le 15/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENTS ABAMA » en
abrégé « ETS ABAMA »

Objet : • Travaux de Construction et de Réhabilitation de Bâtiments ;
• Equipements ;
• Fournitures de bureaux, matériels de bureau et informatique ;
• Entretien d'espace vert ;
• Les activités agropastorales ;

Et généralement, toutes opérations financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-YOPOUGON NIANGON BAR ECLAT EN
FACE DU GROUPE SCOLAIRE NANA YEBOUA., Lot 795 BIS,
Ilot 52

Dirigeant(s) M KOUASSI N'GUETTIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05043 du 23/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29927/GTCA/RC/2024 du 23/05/2024

